



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



SERVICE RÉGIONAL CAEN

M. le Secrétaire de l'A.S.
S/C de M. le Chef d'Établissement

Caen, le 23 janvier 2024

Convocation modifiée

Championnat académique

Tennis de table lycées

Mercredi 31 janvier 2024
FLERS

Lieu

- ♦ Halle des sports – salle spécialisée de tennis de table – Rue Pierre Huet – 61100 FLERS

Horaire

- ♦ 13 h 30 : Accueil et contrôle des licences.
- ♦ 14 h 00 : Début des rencontres.

Responsable de l'organisation

- ♦ David DROULLON, Lycée St Thomas d'Aquin FLERS

Equipes participantes :

Établissement	Lycée Gabriel Mézeray ARGENTAN 1, Lycée Gabriel Mézeray ARGENTAN 2
Excellence	Lycée St Thomas d'Aquin FLERS, Lycée Gabriel Mézeray ARGENTAN, LP Mezen ALENCON

Pas de représentants ni pour la Manche, ni pour le Calvados.

En sport partagé, seul le lycée Mezen est inscrit. Il est qualifié automatiquement pour la rencontre inter-académique.

Organisation sportive :

- Finale sèche en établissement et tournoi intégral en excellence, tirage au sort de la première rencontre lors de l'accueil.
- En fonction du niveau de jeu des participants et après les matchs officiels, il pourra être envisagé de faire se rencontrer les équipes excellence et établissement afin de donner un temps de jeu supplémentaire.

Inscription sur OPUSS

Les inscriptions nominatives des participants pour chaque équipe sont à faire sur OPUSS avant le mardi 30 janvier 2024 à 9h.

Règlement

- ♦ Cf. fiche sport tennis de table
- ♦ Rappel : Les joueurs d'une même équipe doivent avoir un maillot de couleur identique – short obligatoire.

Jeunes arbitres

- ♦ Un Jeune Arbitre, de niveau départemental minimum, est obligatoire par équipe.
- ♦ La certification académique du Jeune Officiel est exigée pour les équipes qualifiées au Pré-France et au Championnat de France.
- ♦ Tous les Jeunes Officiels seront évalués et certifiés selon leur niveau.

Rappel

- Les compétences requises par niveau sont mentionnées dans la fiche sport.
- Le guide « Je suis Jeune Officiel en Tennis de Table » est téléchargeable à partir du portail www.unss.org.

Jeunes coaches

Le jeune coach n'est pas obligatoire au niveau académique mais fortement conseillé. Il est intégré à l'équipe.

Suite envisagée du championnat

- ♦ Les équipes vainqueurs en établissement et en excellence sont qualifiées pour le « Pré-France » (rencontre : Caen/Rouen/Rennes) prévue le mercredi 14 février 2024 (lieu à venir).
- ♦ Pour poursuivre en établissement, les AS doivent fournir l'attestation sur l'honneur en PJ. Cette attestation sera obligatoire pour participer au Championnat de France, elle est vérifiée en amont.
- ♦ Les 2 premières équipes en établissement et l'équipe vainqueur en excellence du Pré-France seront qualifiées au championnat de France qui se déroulera du 26 au 28 mars 2024 à CEYRAT (académie de Clermont-Ferrand).

Signé le 23 janvier 2024 par
Nathalie VALLOGNES
Directrice Régionale Adjointe

RECTORAT
168, rue Caponière - BP 46184
14061 Caen Cedex
Tél. 02 50 10 14 92
Mél : sr-caen@unss.org
www.unss.ac-caen.fr
www.unss.org

Attestation sur l'honneur

Document à fournir lors de l'accueil du Championnat d'académie
Collège ou lycée niveau établissement

Académie :

Numéro d'AS

Nom de l'établissement

Ville

Je soussigné, M. /Mme, Président(e) de l'association sportive,

Certifie que les élèves qualifiés pour participer au championnat d'académie de TENNIS DE TABLE, **niveau « ETABLISSEMENT »**,

ne sont pas classés à la FFTT ou dans tout autres fédérations affinitaires (Ufolep- FCSF-FSGT...) ou autre fédération étrangère.

Date : le

Tampon de l'établissement et signature du Président de l'AS :